



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS D'OCTOBRE, DEVANT SE TENIR LE MARDI 10 OCTOBRE 2017, EST DEVANCÉE AU MARDI 3 OCTOBRE 2017, À VINGT HEURES (20H00) À L'HÔTEL DE VILLE.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, Denis Perrier, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, entre onze heures et midi, le treizième jour du mois de septembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce treizième jour du mois de septembre deux mille dix-sept.

Directeur général et secrétaire-trésorier